UPJV



# Master MEEF 1er degré - parcours Professeur des écoles en EAD total

**Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention "Premier degré" en EAD total** a la même ambition que le parcours classique en présentiel. L'enseignement est réalisé **entièrement à distance.** Les stages (6 semaines en M1 et 12 semaines en M2) en école peuvent être réalisés en France ou à l'étranger.

**Ce nouveau parcours de formation à distance asynchrone** rend la formation universitaire accessible à des personnes qui en sont éloignées **pour des raisons géographiques** (ruralité, éloignement des infrastructures de transport en commun...), **sociales ou familiales** (nécessité d'emploi, charge familiale, handicap, maladie...), et qui ne peuvent se rendre disponibles pour suivre la formation en présentiel.
En cas d'indisponibilité partielle, il est conseillé de privilégier le parcours classique en présentiel dans lequel il est possible, une fois inscrit, de bénéficier d'aménagements.

**Ce parcours n'est pas une version allégée du parcours en présentiel :** il est composé du même nombre d'heures de cours et exige **un investissement important en termes de temps de travail personnel**. Le rythme de travail est évalué entre **15 à 20 heures par semaine**, sans contrainte horaire (modalité asynchrone), soit au minimum **2 heures de travail personnel par jour**.

**Attention : Des tarifs spécifiques s'appliquent**(voir ci-contre)**.**

**La formation repose sur des ressources (capsules vidéo, diaporamas sonorisés, base de connaissances...) et des activités asynchrones réalisables en l'absence du formateur :** outils interactifs, productions individuelles (conduite de projets, simulations, analyse d'essais didactiques...), participation à des débats (controverses professionnelles, études de cas...) ou production d'écrits longs (mémoire...) et de travaux collaboratifs. Ces activités sont structurées dans un parcours responsabilisant dans lequel l'étudiant sera amené à faire des choix à chaque étape en s'appuyant sur les outils de positionnement et les conseils de ses formateurs.
**Des rendez-vous synchrones**, essentiellement en visioconférence, sont organisés selon les disponibilités des étudiants.

**Les stages peuvent être réalisés :**

dans l'académie d'Amiens : l'INSPÉ se charge de fournir le stage,
en France dans des établissements publics ou privés conventionnés : le lieu de stage est trouvé par l'étudiant,
à l'étranger : le lieu de stage est trouvé par l'étudiant.

Le Master articule à la fois**une formation théorique et une formation pratique**à l'exercice du futur métier avec **la préparation aux épreuves du concours de recrutement, les stages, l'initiation à la recherche et l'initiation à l'analyse de situations professionnelles.**

**Le Master 1**inclut une partie disciplinaire, une partie didactique (savoir enseigner), l'apprentissage du métier d'enseignant, une initiation à la recherche.
La pratique professionnelle est constituée de stages d'observation et de pratique accompagnée en établissements scolaires.

**Le Master 2** poursuit l'apprentissage du métier et assure la préparation au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) (épreuves écrites et orales).
Le concours intervient en fin de Master.

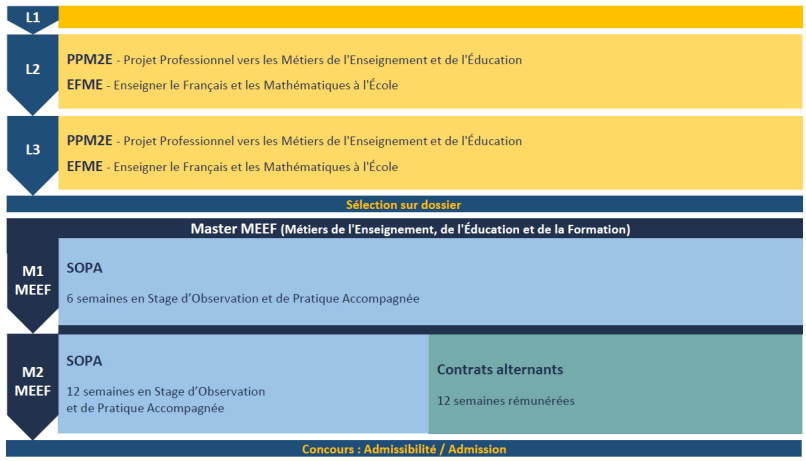

Contenu de la formation

## Publics concernés

Titulaire d'une licence, toutes disciplines

## Débouchés professionnels

Professeur des écoles en école maternelle et école élémentaire

## MODALITÉS D'ACCÈS

Rendez-vous sur notre page Admissions pour connaître les dates et modalités de candidature.

**Salarié ou demandeur d'emploi,**pour connaître les éventuelles possibilités de financement de la formation, contactez **sans attendre** le **Service de Formation Continue Universitaire (SFCU)** de l'UPJV : sfcu@u-picardie.fr

# Foire Aux Questions

**Oui :** ce Master est ouvert à tous, que vous résidiez en France ou à l'étranger.

**Attention :vous devez candidater à ce Master via le site Campus France / Etudes en France si vous êtes non ressortissant de l'Union Européenne et résidant dans l'un des pays suivants :** Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweit, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigeria, Pérou, République démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

**Oui :**avec une licence, vous pouvez vous porter candidat quelque soit votre spécialité.

**Oui :** vous pouvez intégrer ce Master directement en M2 si vous avez déjà validé un M1 MEEF Mention 1er degré.

Le nombre de jour de stages est fixé par le cadre national. Il est le lieu de développement de compétences professionnelles et fait l'objet d'évaluations. **Il est de 24 jours en M1 et de 48 jours en M2.**

Nous recommandons trois stages sur trois niveaux différents (idéalement sur trois cycles différents). Il est toutefois possible de réaliser ces stages de façon filée. Vous pouvez par exemple réaliser votre stage un jour ou plusieurs demi-journées par semaine. Il est également possible de mixer stages massés et stages filés.

**Les stages sont effectués dans les académies ou le pays des étudiants.**
**Si vous souhaitez réaliser votre stage dans l'académie d'Amiens,** nous vous fournirons un lieu de stage en tenant compte de vos préférence géographiques (Aisne, Oise ou Somme). Les dates sont imposées.
**Si vous souhaitez réaliser votre stage en dehors de l'académie d'Amiens, à l'étranger ou en dehors des périodes proposées,** c'est à vous de trouver votre lieu de stage. Une convention sera établie.
Pour être reconnu, vous devez effectuer votre stage dans un établissement d'enseignement du premier degré public ou privé.

**Les évaluations sont en distanciel.** Elles sont réalisées en contrôle continu à partir de travaux de groupe et individuels qui vous sont donnés tout au long de l'année.

L'inscription au concours et la passation des épreuves sont des démarches personnelles indépendantes du Master.
**Vous pouvez vous inscrire au concours de l'académie de votre choix.** L'inscription a lieu à l'automne, les épreuves ont lieu au printemps.
**Les épreuves du concours se déroulent en présentiel.**